



junior's

actualités

Julie TADDUNI

PAS DE QUARTIER

Afdi, l'expert en défiscalisation

L'Agence française de l'immobilier (Afdi) a vu le jour à Fort-de-France, en Martinique, en 2002. Son cofondateur, Laurent Vanovershelde, se positionne sur la défiscalisation, de la part d'investisseurs métropolitains ou locaux, avec le site defiscalisation.com. "Nous avons ensuite développé une agence immobilière pure qui gère la recherche de locataires, de financements, la vente ou encore l'expertise, explique Laurent Vanovershelde. Nous avons ensuite ouvert une agence en Guadeloupe, un bureau à Paris et avons décidé récemment de franchiser notre concept. Nous nous sommes concentrés sur la structuration de ce projet l'année dernière et nous sommes officiellement à la recherche de partenaires depuis le 1^{er} janvier." Pour se lancer, le droit d'entrée est de 20 000 euros et la

redevance est dégressive de 5 % à 3 % par palier du chiffre d'affaires. Une contribution publicitaire de 2 % vient s'ajouter. "Nous ne cherchons pas spécialement



des profils issus de l'immobilier car nous allons les former, mais des personnes qui ont été cadres, fiscalistes ou anciens gestionnaires de patrimoine par exemple, explique le franchiseur. Nous avons mis en place une plate-forme de vente qui va permettre aux partenaires d'avoir dès l'ouverture des produits à la vente sans devoir aller les chercher."

Mais le fondateur ne souhaite pas voir fleurir des agences à tous les coins de rues. "Nous ne sommes pas des agences de quartier. Notre activité, spécialisée dans le neuf, nécessite une marge de manœuvre plus importante. Nous ne voulons donc pas ouvrir 1 500 agences mais plutôt 120. Et les franchisés qui souhaitent se développer pourront, en plus de leur agence, ouvrir leur propre succursale s'ils estiment cela nécessaire."